



Supprimer la mention auto ecole

Par **stephane pelfort**, le **26/12/2017** à **19:35**

bonjour ,j'ai acheté une c3 de 01/2014 avec mention auto école .j'ai pris rdv au contrôle technique et le contrôleur me dit que mon véhicule est non conforme avec la carte grise car les doubles commandes sont déposé.

quelle est la marche a suivre pour la modification de ma carte grise

cordialement

Stéphane

Par **janus2fr**, le **27/12/2017** à **08:39**

Bonjour,

Avez-vous le certificat de la DRIEE attestant du démontage conforme des doubles commandes ? Si oui, avec ce papier, vous allez en préfecture pour faire supprimer la mention "auto-école". Si non, il vous faut obtenir ce certificat après inspection du véhicule.